



## *Les Vœux du Président*

*1) Le temps est en perpétuelle évolution.  
Une seule chose à faire, la suivre...*

*Bonne année.*

*1) Les années se suivent et ne ressemblent pas.  
Les journaux non plus d'ailleurs.*

*Bonne année à tous.*

*1) Rayer la mention inutile.*

# A L'ÉCOLE DE HINX

## MA CABANE

Un dimanche matin du début d'automne, de vaillants papas et mamans s'étaient retrouvés à l'école pour creuser, scier, planter, pointer et même « petit déjeuner ». Dès le lundi, les enfants ont vu ressurgir dans la cour de récréation une cabane toute neuve pour abriter les chevaux (de bois) et leur cavaliers, et juste à proximité un « pont de singes » pour les aventuriers en quête de sensations d'équilibre sur les lianes de chaîne. Bravo les bricoleurs ! (voir page 7)

## ET LES CANTONNIERS

Eux aussi ont apporté leur précieuse contribution à l'amélioration et à la réparation du matériel des classes : fabrication d'une table, d'étagères, d'une écurie pour chevaux de bois, réparation des fenêtres, déplacement de portes... Chapeau pour les coups de marteau, MM. BROCAS et BERNET !

## JEUX, JOUETS...

Comme chaque année à pareille époque, certains greniers de maison ont été soulagés de nombreux jouets inutilisés. Ainsi avons-nous eu le plaisir de recevoir à l'école des garages, voitures, livres, puzzles et même tricycles. Merci à Mélanie, Laurent, Lionel, Mathieu et les autres !



## ÉCOLE FLEURIE

C'est tout dernièrement que s'est déroulée à Vicq-d'Auribat la cérémonie de remise des prix pour l'année passée. Dans la catégorie des classe maternelles, l'école a obtenu un prix d'excellence. Une délégation de quelques élèves apprentis jardiniers s'est vue attribuer de nombreux cadeaux parmi lesquels : livres, abonnement à une revue de jardin, bulbes, plantes vertes et arbustes, ainsi que des bons d'achats chez des horticulteurs ou commerçants. Juste ce qu'il fallait pour inciter ces enfants à poursuivre leurs efforts d'embellissement de leur cadre de vie !

Il faut aussi signaler l'intérêt que nous manifestent les parents d'élèves d'une part et la municipalité d'autre part en nous offrant des plants et des fleurs.

## MYCOLOGUES EN HERBE

Lactaires, russules, amanites, tricholomes, hydnes, psalliotes, pleurotes, lépiotes... autant de noms barbares qui sont devenus familiers au cours de l'exposition de champignons proposée aux élèves, courant octobre.



En effet, les enfants ont pu observer pas moins de soixante-dix espèces différentes qui avaient été identifiées et exposées dans la salle de la garderie. Ils se sont souvent étonnés que telle espèce pourtant peu engageante de par sa forme ou sa couleur pouvait être comestible et que de beaux champignons pouvaient être mortels.

Nous espérons que tous sauront désormais reconnaître cette terrible amanite qui tue encore chaque année bon nombre d'imprudents.

Nous essaierons de reconduire cette exposition l'année prochaine et même de l'ouvrir au public.

## RENCONTRES SPORTIVES

Deux rassemblements cantonaux ont marqué la vie sportive au premier trimestre :

- en novembre, les grands ont tâté du ballon pointu au cours de rencontres de rugby acharnées au chef-lieu ;
- en décembre, ils se sont retrouvés à Hinx pour des rencontres de hand-ball ;
- les plus jeunes du C.E. ont été fiers d'être chronométrés officiellement par le C.P.C. et le C.P.D. lors de courses d'endurance.

## NOËL À L'ÉCOLE

Le Père Noël n'a pas oublié la traditionnelle fête des enfants. Il est venu, en personne nous rendre visite. Quelle surprise !

A l'école, cela a commencé par une fête de rires et de chansons autour du sapin décoré dans le restaurant scolaire. Sous la houlette de Corinne, l'animatrice qui assure chaque semaine des cours de musique dans chaque classe, nos petits nous ont charmés de leurs voix.

Ensuite, le goûter et la distribution des cadeaux offerts comme d'habitude, par la Municipalité ravissaient chacun.

Et pour clôturer le trimestre, une projection de petits films et de dessins animés assurait un beau divertissement.

Nous souhaitons à tous, enfants et parents, de bonnes fêtes de fin d'année en famille et une très heureuse année 1990.

LES ENSEIGNANTS

# ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le premier trimestre de cette année scolaire est terminé et nos enfants sont en vacances et profitent de leurs cadeaux de Noël.

L'Association des Parents d'Élèves se porte toujours bien, l'Assemblée Générale du 26 septembre a renouvelé le Bureau qui se compose de :

Claude LABAT, président ;  
Chantal NOZERES, secrétaire ;  
Evelyne CARTI, trésorière.

Toutes nos activités se déroulent dans la bonne humeur ; c'est avec grand plaisir que nous accueillons tous les nouveaux parents qui veulent bien nous rejoindre et nous aider dans nos différentes tâches.

Le samedi matin, 7 octobre, nous étions une douzaine de mamans et de papas, pour désherber et biner les épicias qui en avaient bien besoin. Nous pensons que nous pourrions vous les proposer pour Noël 1991.

Le dimanche 8 octobre, quelques matinaux se sont retrouvés dans la cour de l'école pour démonter l'ancienne cabane et en reconstruire une nouvelle en croûtes de pin traitées. Avec le lever du soleil, nous avons eu le plaisir de voir arriver un casse-croûte apprécié par tous et qui nous a permis de faire plus ample connaissance. Nous avons terminé la matinée par la réfection de plusieurs constructions qui ont été mises en place, depuis quelques années, par des parents d'élèves et les maîtres. Un apéritif sympathique a, pour finir, réuni tous les participants.

Le loto du 21 octobre a eu une bonne participation des Hinxoises et des Hinxois, merci à tous les participants.

Toutes nos manifestations habituelles sont maintenues pour cette année et nous sommes encore plus motivés pour tout bien réussir.

Cette année, les enfants du C.M. ne vont pas en classe de neige ; nous contribuerons au financement de la Coopérative Scolaire avec le bénéfice du dernier loto.

L'Association des Parents d'Élèves de Hinx félicite madame LABAT pour le Prix d'Excellence obtenu pour l'École Maternelle fleurie et remis le mercredi 29 novembre à VICQ D'AURIBAT. Les enfants sauront apprécier les nombreux cadeaux reçus par leur maîtresse.

Merci aux parents qui sont venus le 15 décembre couper et ramasser les pins sélectionnés par M. LATASTE de l'Office National des Forêts. Pour votre générosité du 17 décembre, quand les parents vous ont proposé ces pins de Noël : UN GRAND MERCI.

Nous comptons sur votre fidèle présence à l'occasion du prochain loto de l'Association, le dimanche 4 mars 1990, dans la salle des Fêtes ; de magnifiques lots feront de nombreux heureux. Ce loto permettra de financer en partie l'initiation à la musique.

En souhaitant voir les nouveaux Parents très bientôt avec nous, Bonne et Heureuse année 1990.

Le Bureau.

# RÉSULTATS DES ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ÉCOLE

## VOTE DU 21 OCTOBRE 1989

Nombre d'inscrits : 72 familles  
Nombre de votants : 66  
Blancs et nuls : 4  
Suffrages exprimés : 62  
Nombre de sièges : 4  
Quotient électoral : 15,5  
Résultats : F.C.P.E. : 41 voix  
P.E.E.P. : 21 voix

### Sont élus :

F.C.P.E. : Anne-Marie KAHN, titulaire  
Jean-Luc LARRONDE, suppléant  
F.C.P.E. : André LOMENECH, titulaire  
Béatrice CLAVE, suppléant  
F.C.P.E. : Pascale LUTZ, titulaire  
Christian DUTOUYA, suppléant  
P.E.E.P. : Sylvie PRIGENT, titulaire  
Sophie CHUITON, suppléant

## COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

Le jeudi 9 novembre 1989, les parents élus ont participé à la première réunion du Conseil d'École, en présence de monsieur le Maire et des quatre instituteurs de l'école.

Voici quelques problèmes évoqués :

1) Établissement d'un projet d'École : le but est de combattre l'échec scolaire ; l'accent sera mis sur l'apprentissage de la lecture.

2) Effectifs : l'effectif tant en élémentaire qu'en maternelle reste élevé. Pour la maternelle : 48 en septembre 1990 sont prévus et 46 en septembre 1991.

Monsieur le Maire évoque le problème de la demande de création d'un 2<sup>e</sup> poste en Maternelle. Nous saurons en juin 1990 si l'Académie crée ce poste et monsieur le Maire s'engage à équiper la salle de garderie actuelle, en salle de classe pour la rentrée du 4 septembre 1990.

Monsieur le Maire annonce qu'il veut lancer une étude auprès des architectes, afin d'élaborer un projet qui sera chiffré pour solutionner le problème de la garderie. Le personnel de l'école et les parents d'élèves seront consultés.

3) Autres actions en faveur de la lecture :

— sensibiliser les parents aux problèmes de la lecture et aider les enfants ;  
— une opération « videz vos greniers » pour échanger des livres de bibliothèque.

4) Bienfaits des séances de piscine : Parents et enseignants restent favorables en général aux séances de piscine, mais s'accordent réflexion sur la prochaine utilisation en septembre 1990 (changement de lieu d'horaires, de tranche d'âges des enfants concernés).

5) Éducation physique : à la demande des parents d'élèves, les enseignants précisent que le matériel individuel des enfants peut être réclamé à tout moment puisque, dans la mesure du possible, de séances d'éducation physique sont programmées tous les après-midi.

L'ordre du jour étant épuisé à 18 h. 30, madame la Directrice lève la séance.

Le Bureau.

# COMPTES-RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 2 OCTOBRE 1989

### TRAVAUX D'UTILITÉ COLLECTIVE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'engager M. Fabrice ARDRINO (demeurant au Tuc de Cornailles, à Hinx) pour une durée de un an ; par ailleurs, le contrat de l'actuel T.U.C. est prolongé de deux mois, et les trois jeunes filles qui s'étaient également proposées sont également engagées.

### REPAS A LA CANTINE

Le Maire informe l'Assemblée qu'au cours de la précédente année scolaire, 12985 repas ont été servis au restaurant scolaire pour un prix de revient unitaire de 7,17 F. L'actuel prix de vente de 7,30 F. ne pouvant être maintenu pour l'actuel exercice (sous peine d'être alors en déficit) est porté à l'unanimité à 7,50 F.

### GARDERIE DU MERCREDI

Dans l'hypothèse de l'ouverture du restaurant scolaire le mercredi midi (afin d'accueillir les enfants restant à la garderie toute la journée), les parents d'élèves ont mené une enquête qui a montré que 12 familles seraient régulièrement intéressées, 20 occasionnellement, pour simplement 6 qui ne compteraient pas y laisser leurs enfants.

Le Conseil charge la Commission de la cantine de pousser l'enquête plus loin pour chiffrer exactement le coût de l'opération (personnel, chauffage...).

### INDEMNITÉS

L'Assemblée vote un dédommagement de 3000,00 F. à M. Raymond BERNET pour le prêt de ses machines et son aide pour la fabrication des tables du Foyer Rural des Jeunes.

### ZONE ARTISANALE

Le Maire informe le Conseil qu'il a reçu l'engagement officiel de la société « Landes Affûtage » pour l'acquisition des deux lots restant disponibles sur la zone artisanale de Preuilhon.

### DESTRUCTION DU BUREAU DE POSTE

Le projet proposé par l'Association des Architectes de Hinx est accepté à l'unanimité par le Conseil Municipal qui charge MM. DARRACQ-SELLERET et DARTEYRON de chiffrer au plus tôt le coût de cette réalisation.

### ASSAINISSEMENT

L'appel d'offre pour la réalisation de la première tranche a été fait et donne les résultats suivants :

1<sup>er</sup> lot : station d'épuration : prévisions D.D.A. : 680.000 F. (H.T.), société retenue : SOGEA (Pessac) : 662.500 F. (H.T.)

2<sup>e</sup> lot : canalisations : prévisions D.D.A. : 1.054.840 F. (H.T.), société retenue : ALSTHOM (Toulouse) : 805.430 F. (H.T.) en P.V.C. armé.

La station de relèvement sera située sur un terrain de 100 m<sup>2</sup> négocié à M. DEMERONT, en face du château.

### VENTE DE BOIS

M. LATASTE Michel propose que la coupe de chênes de petite importance qui doit être faite (69 m<sup>3</sup>) et qui sera pratiquement invendable soit réservée aux particuliers de Hinx qui en feront la demande.

### PRODUITS DE MARCADE

Le Maire informe le Conseil Municipal que la vente des éléments de démolition du bâtiment de Marcadé (tuiles, escalier...) a rapporté 11.902,00 F. (T.T.C.).

## DU 16 OCTOBRE 1989

### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 1988

Après présentation des comptes de la commune pour l'exercice 1988 par M. Angel GARCIA, ceux-ci sont adoptés à l'unanimité par l'Assemblée.

### OUVERTURE D'UNE CLASSE

Suite au courrier de M. LHEUREUX, inspecteur départemental de l'éducation (cf réunion du 5 juin dernier), la Commission Information, Accueil, Relation avec les associations, est chargée d'étudier l'évolution démographique de la commune afin de mesurer l'importance du problème.

## ÉLECTIONS A LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

Un tour de table est fait afin de trouver des volontaires pour assurer les permanences du bureau de vote.

### ZONE ARTISANALE

Le Maire soumet au Conseil Municipal le dossier de permis de construire déposé par M. BELESTAIN au nom de la société « Landes Affûtages ».

Souhaitant une modification de l'implantation des bâtiments, le Conseil charge le Maire d'intervenir auprès du propriétaire afin qu'il fasse le nécessaire.

### PANNEAU PUBLICITAIRE

Le Maire fait part à l'Assemblée de la demande de M. Jean-Claude BETS qui souhaite installer un panneau publicitaire dans le bourg, sur le terrain communal de Marcadé, et ceci pour une durée limitée correspondant au lancement de son entreprise « Chalosse-Services ».

Le Conseil souhaitant avoir davantage d'informations, décide d'attendre la prochaine réunion pour se prononcer.

### OEIL DE HINX

Le Maire communique la demande formulée par M. Didier KAHN, président de l'Association Vivre à Hinx, qui souhaiterait que les comptes-rendus des Conseils Municipaux paraissent dans l'« Oeil de Hinx » soient co-signés par un représentant de la majorité et un de la minorité siégeant au Conseil.

MM. BATS, HOURQUEBIE et GRACIETTE rejettent cette proposition.

### ÉCOLE NATIONALE DE MUSIQUE DES LANDES

Le Conseil approuve le retrait de deux communes et l'adhésion de trois autres au Syndicat Mixte de l'École.

### DIVERS

L'Assemblée se livre, pour terminer cette séance, à un tour d'horizon et évoque ainsi différents sujets : nécessité d'installer une poubelle sur le fronton ainsi qu'un tuyau d'arrosage pour nettoyer les douches de la salle de sports, problème lié au nettoyage du sol de cette salle ; souhait du Club du Troisième Age qui voudrait que la Municipalité offre un repas aux adhérents...

## DU 6 NOVEMBRE 1989

### ASSAINISSEMENT

Le coût global de la première tranche est de un million six cent mille francs (H.T.) se répartissant comme suit :

Canalisations .....	703.430,00
Station d'Épuration .....	679.230,00
Ingénierie .....	83.620,00
Imprévu .....	133.740,00

Le financement quant à lui comporte deux volets :

Subventions .....	620.000,00
Emprunt sur 15 ans .....	980.000,00

L'Assemblée donne son accord pour que les travaux commencent au plus tôt.

### CONSTRUCTION DE LA POSTE

L'avant-projet sommaire donne un coût de l'opération de un million cinquante mille francs (H.T.) qui sera financé par 380.000,00 F. de subventions et un emprunt de 670.000,00 F. sur 15 ans.

Le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt global auprès de la Caisse du Crédit Agricole qui se montera donc, en tenant compte du paiement de la T.V.A. estimée à 400.000,00 F., à 2.050.000,00 F. sur 15 ans.

Le taux négocié directement par M. Yves BATS, sera de 9,30%.

### INDEMNITÉ DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS

Le Conseil vote l'indemnité versée par l'État au profit des instituteurs ne disposant pas d'un logement de fonction : pour 1990, celle-ci sera de 755,00 F. par mois.

## RECOUVREMENT DE CRÉANCES

Le Conseil Municipal décide d'abandonner les poursuites contre M. BEDIN qui avait réglé la cantine scolaire avec un chèque sans provision. C'est donc une perte de 421,00 F.

## AMÉNAGEMENT DE LA SALLE DE GYMNASTIQUE

L'Assemblée donne son accord pour que le club de gymnastique volontaire installe (à ses frais) des espaliers et une barre de travail dans la salle annexe du complexe sportif.

## CRÉATION D'UNE CLASSE

M. PEYRUSAUBES Michel informe le Conseil des résultats de l'enquête démographique.

Le problème est ambigu car il y a à la fois trop d'élèves pour les locaux actuels et pas assez pour nécessiter l'ouverture d'une nouvelle classe, situation qui, a priori se maintient dans les deux ans qui viennent.

L'Assemblée charge néanmoins la Commission des Bâtiments et les architectes qui s'occupent de l'aménagement du bourg, de faire des propositions d'agrandissement du Groupe Scolaire.

## RAMASSAGE

### DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le Maire est chargé de recenser les besoins réels en vue de l'achat de nouveaux containers pour doubler ceux existants dans les endroits surchargés.

A noter que ces nouveaux containers seront exclusivement à la charge de la commune.

## PANNEAU PUBLICITAIRE

Suite à la demande de M. Jean-Claude BETS (voir réunion précédente) le Conseil Municipal refuse l'implantation de tous panneaux publicitaires, ne voulant pas créer ainsi des précédents.

## MOTEUR DU BAC

Le devis proposé pour un nouveau moteur-tracteur devant équiper le bac s'élève à 12.910,00 F. (H.T.) Un essai aura lieu pour vérifier le bon fonctionnement.

## OUVERTURE DE LA CANTINE SCOLAIRE LE MERCREDI

M. LATASTE Dominique donne les résultats du travail mené par la Commission de la Cantine, qui, en prenant pour référence la dernière année scolaire, a pu déterminer que le prix de revient de cette opération est, à la base d'environ 15.000,00 F., uniquement en charge de personnel et d'électricité. Il convient alors d'ajouter le prix des repas servis.

Devant l'importance de cette somme, le Conseil demande que les parents d'élèves concernés se prononcent sur leur participation au financement.

## RUBRIQUE SOCIALE

Cette nouvelle rubrique voit le jour grâce à la bonne volonté du Centre Communal d'Action Sociale (nouvelle dénomination du Bureau d'Action Sociale).

Composée de bénévoles issus d'une part du Conseil Municipal (MM. LAGRASSE René, DUBRASQUET Frédéric, GARCIA Angel, PEYRUSAUBES Michel et BATS Yves) et d'autres part de volontaires désignés parmi la population (Mme CHUITON Sophie, MM. DARRIOT Michel et BETS Jean-Claude), cette équipe souhaite mener des actions sociales « sur le terrain ».

Après réflexion, il est apparu que la première des interventions à faire consistait à informer la population de notre commune.

Les informations que vous trouverez donc régulièrement dans cette rubrique seront de deux ordres : d'une part des renseignements pratiques mis à jour en permanence ; d'autre part des « mini-dossiers » concernant un domaine précis et, si possible, d'actualité.

Pour terminer cette présentation, nous insisterons simplement sur le fait que nous voulons être à votre

écoute, et que, pour ce faire, nous accueillerons avec plaisir vos remarques et suggestions auxquelles nous nous efforcerons de répondre.

**N'HÉSITEZ PAS A NOUS TÉLÉPHONER OU A NOUS RENCONTRER SI VOUS AVEZ UN PROBLÈME A NOUS SOUMETTRE.**

Les membres du C.C.A.S.

## MEMENTO

Permanence de l'Assistance Sociale :

tous les lundis de 10 h. à 11 h. à la mairie

Permanence de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Landes :

tous les mardis de 9 h. 30 à 10 h. 30 à la mairie

Permanence de la Caisse d'Allocations Familiales :

du lundi au jeudi inclus, de 8 h. 30 à 11 h. 45 et de 13 h. 30 à 16 h., au 30, rue Chanzy à Dax

Permanence de la Mutualité Sociale Agricole :

1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mercredi, de 9 h. à 12 h., au Centre Social à Montfort

Ouverture de la Mairie :

tous les jours de 9 h. à 13 h.

Ouverture du bureau de Poste :

tous les jours de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h., sauf le samedi où le bureau est fermé l'après-midi  
Heure de la dernière levée : 16 h. 45

Ouverture du bureau du Crédit Agricole :

tous les mardis, jeudis et samedis de 9 h. à 12 h.

Fonctionnement de la garderie scolaire :

les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h. 30 à 8 h. 50 et de 16 h. 30 à 19 h.  
les mercredis de 7 h. 30 à 12 h. 15 et de 13 h. 30 à 19 h.  
les samedis de 7 h. 30 à 8 h. 50

Fonctionnement de la Bibliothèque de Montfort :

les mercredis de 14 h. à 16 h.  
et les samedis de 14 h. 30 à 16 h. 30

Ramassage des ordures ménagères :

tous les jeudis matins

Ramassage des ordures non ménagères :

les 4<sup>e</sup> jeudis de chaque mois

Centre anti-poisons : à Bordeaux 56.96.40.80

S.M.U.R. : à Dax 58.74.22.22

Pompiers : à Montfort N° 18

Gendarmerie : à Montfort N° 17

Dans le cadre de sa Campagne d'Information, le Ministère de l'Économie, des Finances et du Budget met à la disposition des contribuables des dépliants afin de répondre à des questions précises et souvent posées (déclaration des revenus, mariage, divorce, décès en cours d'année, taxe d'habitation, taxe foncière, taxe professionnelle, changement d'adresse, avis de non imposition...).

Ces brochures gratuites peuvent être retirées auprès de l'Hôtel des Impôts, 9, avenue Paul-Doumer à DAX (Tél. 58.90.10.10) ou à la Mairie.

Les réclamations au titre des impôts (impôts sur le revenu, impôts locaux) doivent être adressées au Centre des Impôts de DAX SUD-EST, même adresse, les suris de paiement relèvent de la compétence de M. le Percepteur à Montfort.

Par contre, les demandes relatives à la T.V.A. sont à formuler auprès du lieu de recensement, à savoir, la Recette des Impôts de DAX SUD-EST.

Au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 1990, une permanence en Mairie pourra être assurée par les membres de la Commission d'Aide Sociale. Le calendrier sera affiché en Mairie.

# FOYER RURAL

## BASKET

Une bonne assurance pour l'avenir !

En basket, il faut savoir prendre des risques, parfois même tous-risques. Au cas où une tierce-équipe viendrait contre-carrer leurs projets, nos féminines ont pris de l'assurance. Depuis six mois maintenant, exceptés quelques rares dommages, elles ont assuré une bonne moisson de succès. Le contrat moral passé avec M. PROSPER et son collaborateur, M. LAMASSE, assureurs à Dax et généreux donateurs des maillots, a été respecté. Assurément, un bon contrat que nos joueuses n'ont pas tardé à remplir en remportant, en mai dernier, le titre de « Championnes des Landes U.F.O.L.E.P. ». Cette saison, elles sont bien parties pour figurer en haut du classement de la poule. Sont-elles pour autant, assurées d'atteindre leur objectif, défini cette année ? Avec de si beaux maillots, peut-on en douter ?

MM. PROSPER et LAMASSE nous l'ont assuré, ils seront au rendez-vous de la finale.

Daniel LABAT



MM. Prosper et Lamasse encadrant nos féminines lors de la remise officielle des maillots.

## ANIMATION SPORTIVE DU MERCREDI

Afin de proposer aux enfants une activité sportive, le Foyer Rural a décidé, il y a deux mois, d'ouvrir les portes du hall des sports, le mercredi après-midi, à tous les garçons et filles de 8 à 11 ans (C.E. 1 à C.M.). Cette animation est offerte à tous, licenciés ou non, pratiquants d'un club ou non-pratiquants. Point de compétition au programme mais simplement une pratique sportive basée sur des jeux, avec ou sans ballon. Prendre plaisir à jouer avec les autres, découvrir et perfectionner des facultés sportives, apprendre à dominer ses pulsions et à respecter des règles, tels sont les buts poursuivis. C'est Pierre BOURSON, l'entraîneur de l'équipe sénior masculine qui anime l'après-midi. Une trentaine de participants sont déjà inscrits. Pour tous renseignements, voir, sur place, l'animateur, entre 14 h. 30 et 17 h. 30.

## LE FOYER INVESTIT



Après avoir fabriqué le splendide chapiteau que tout le monde connaît, les bénévoles du Foyer se sont remis au travail pour fabriquer le matériel nécessaire pour le meubler. Aux bancs (déjà publiés l'an dernier — comme aurait dit M. l'abbé) sont venus s'ajouter de magnifiques tables très fonctionnelles. Les matériaux en ont été offerts par la Municipalité — merci à elle — et les travaux en ont été réalisés chez Graciette (bois) et chez Deyris (fer) — merci à eux — avec le concours de plusieurs bénévoles et aussi des cantonniers — à eux aussi, merci !

Autre investissement à signaler, et non des moindres : l'achat d'un lot important de vaisselle afin de mieux honorer notre aimable clientèle lors des kermesses à venir.

## SECTION GYMNASTIQUE

La Section de Gymnastique Volontaire de Hinx a repri son activité. Un nouveau bureau a été constitué :

Président : Josiane PONS

Secrétaire : Viviane ARDRINO

Trésorière : Anne-Marie KAHN

Nous remercions toutes Mme Jeannette BRETTHOUS pour s'être occupée de la section pendant de nombreuses années avec beaucoup d'entrain.

Avec plus de 40 licenciées cette année, la G.V. de Hinx montre son dynamisme et son sérieux grâce à Jacqueline, notre tonique animatrice. Nous vous invitons à assister à nos séances ; elles ont lieu le lundi de 20 h. à 21 h. et le jeudi de 19 h. 30 à 20 h. 30.

Nous avons fêté nos 10 ans d'activités à GARREY avec un succulent repas et une excellente soirée.

Rejoignez-nous de plus en plus nombreux après les fêtes par exemple, vous aussi messieurs. Inscriptions : Viviane ARDRINO - ☎ 58.74.38.24.

Bonne année à tous et à bientôt pour la remise en forme.

# A.C.C.A.

Une battue rondement menée !

C'est suivant un scénario désormais bien rodé que s'est déroulée la « sortie » aux chevreuils du 19 novembre.

Rassemblement au bourg à 8 h. 30.

Fin des opérations : 10 heures.

Si le premier lieu exploré à la Barthe ne fût pas concluant, le second se révéla très vite plus rentable. Les trois chevreuils attribués à notre A.C.C.A. s'y trouvaient réfugiés et ce ne fut pas bien difficile de les capturer. Mais qu'on se tranquillise ! Le cheptel est loin d'être anéanti : en effet, deux autres animaux sont parvenus, pour cette fois encore, à se sauver. Et, si l'on en croit les divers témoignages glanés ici et là, on peut affirmer, sans risque de se tromper, que notre commune est actuellement peuplée d'au moins une vingtaine de cervidés. Nous comptons fermement sur le pouvoir de persuasion de notre président pour obtenir de la Fédération en 1990 une attribution de bracelets plus en rapport avec le peuplement actuellement recensé.

Rendez-vous début 90 pour le traditionnel banquet ouvert à tous et à toutes, chasseurs ou pas. La date de ce repas, non encore arrêtée, vous sera communiquée par voie de presse et par affiches apposées aux lieux habituels.

Remercions au passage les « dépeceurs professionnels » qui, en deux temps, trois mouvements (et deux pastis) ont mis en lieux sûrs l'objet de nos futures agapes !

## A L'ÉCOLE de HINX

\* \* \*



*La cabane construite par les parents d'élèves dans la cour de l'école.*

Directeur de la publication : Didier KAHN,

Imprimeur : s.a. J.-L. PEYRES  
Centre Artisanal - 40100 DAX

Dépôt Légal : N° 236 - Décembre 1989

Photos et textes : tous droits réservés.

# THIEZAC

## ÉCOLE PUBLIQUE

Les conditions étant réunies (100% de participants) et grâce au volontariat de leur maître, les 1 élèves de la grande classe de l'École Publique de Thiezac ont pu participer à un séjour en classe de mer du 9 au 20 octobre à la Tranche-sur-Mer en Vendée.

Dans un centre d'accueil bien adapté, avec un personnel entièrement du Cantal (dont 2 de Polmirhac), les élèves ont vécu une expérience de vie en collectivité très enrichissante tout en découvrant le milieu marin. (La mer n'est pas inconnue pour les élèves car, grâce à l'Amicale Laïque, un voyage scolaire de 3 jours est organisé tous les 2 ans.)

La vie en groupe, c'est d'abord de vivre 24 h. sur 24 avec un maître qui, loin d'être annoncé comme une « terreur » est souvent la « nounou » et pour qui le petit « bisou » avant de s'endormir remplace la caresse de la maman. C'est aussi apprendre à connaître et à vivre avec ses camarades, mais aussi avec d'autres enfants (St-Poncy - Paulhenc - Aurillac).

Découvrir le milieu marin, c'est, à travers diverses visites (port de pêche, criée, chantier naval, navire de guerre démineur, parc à huîtres, bouchots, phare menhirs et dolmens...), favoriser le départ d'étude qui seront approfondies tout au long de l'année scolaire.

Merci à tous ceux qui ont permis la réalisation de ce séjour : municipalité, amicale laïque, Thiezacois Conseil Général et en particulier les pupilles du Cantal (Pour les familles, la participation financière, par enfant, a pu être ainsi la moins élevée du Cantal).

Merci aux « Sponsors » : Syndicat d'Initiative de Thiezac et Station du Super-Lioran.

Merci aussi aux docteurs Bouteille et Tourde pour les nombreux médicaments donnés.

Merci, surtout au soleil (merci à M. l'abbé Grane d'en avoir parlé lors de la messe) qui a permis de passer ce séjour dans des conditions très agréables.

Rendez-vous pour le prochain séjour (automne 92) si... mais avant, rendez-vous pour une veillée qui grâce aux nombreux films, retracera les 12 jours vécus hors de Thiezac.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES :

22/09 - Jessica CHARRIER  
11/10 - Adrien DUBRASQUET  
2/11 - Émilie GRACIETTE

### MARIAGES :

16/09 - Fabienne COMORGE et J.-Luc FILIDE  
30/09 - Valérie GAUTIER et Didier GRÉGOIRE

### DÉCÈS :

29/11 - Guy PLASSIN

### DATES À RETENIR

29 février : supprimé en dernière minute et reporté en 1992.

4 mars : LOTO des PARENTS D'ÉLÈVES

11 mars : BAL MASQUÉ du CLUB du 3<sup>e</sup> ÂGE.

# TROISIÈME ÂGE

## LE CLUB HINXOIS DU TROISIÈME ÂGE SE REND SOUVENT CHEZ SES VOISINS ESPAGNOLS

OLE ! OLE ! septembre fut voué à l'Ibérie.

Le 5 Irun et Fontarrabie, ce dernier village si pittoresque qu'on a toujours plaisir à retrouver.

Le 25 San-Sebastian, chef-lieu de la Province de Guipuzcoa : balade dans les vieux quartiers avec leur « bodegas », la rade et son bassin de plaisance si vivant, avant que de faire ripaille — expression si évocatrice, empruntée à J. Brel — pour certains une paëlla bien safranée dans une accueillante cafétéria. L'après-midi, promenade jusqu'au Mont-Alguedo, avec son merveilleux panorama sur l'île de la Tortue et la Mer Cantabrique. Retour par Béhobie pour ses « tappas » et ses achats de fruits, spiritueux et aulx.

Ensuite, ce fut le Bal à Papa : bonne fréquentation, animation excellente. A renouveler car chacun en esquissant des pas de danse y retrouve quelque peu de sa jeunesse.

Le 5/12 retour à Ibardin pour les emplettes en vue des fêtes

Dernièrement, nous avons fêté en notre cœur les 90 ans de Mme SOUSSOTTE lui souhaitant encore de nombreuses années parmi nous.

Concluons ce long exposé de la vie hivernale du Club avec ces dates à retenir :

7 janvier : banquet du Nouvel An à Garrey. Venez nombreux.

11 mars : bal masqué (travesti ad libitum), organisé par le Club. Faites un pied-de-nez à l'âge et cherchez dans vos greniers de quoi vous transformer pour un fol après-midi.

25 mars : Assemblée Générale et repas gratuit à Hinx, salle de réunion.

Nos vœux multiples de santé et bonheur vous accompagneront pour cette nouvelle année où chacun à l'occasion de notre Kermesse notamment où nous souhaitons vous retrouver tous.

## AU TROISIÈME ÂGE

Oh ! que nous avons eu un bel automne  
A se demander d'où nous vient cette donne  
Et qui redonne aux gens du troisième âge  
Santé, gaieté, force et courage.  
L'hiver qui nous attend sera peut être rigoureux  
Mais que pourra-t-il contre des gens aussi talentueux  
Pourtant très forts sont aussi les chênes  
Mais il faut qu'ils lachent leurs feuilles quand même  
Elles volent en tournoyant et comme à regrets  
Tombent au sol pour former un tapis léger  
D'une jolie couleur d'un rouge doré.  
Et si on parlait de nos jeunes d'antan  
Qui ont fait comme plusieurs fois par an  
Un joli voyage dans un petit coin d'Espagne  
Tout en haut juché sur la montagne  
Je veux parler du Col d'Ibardin  
Et ils ont encore fait un car plein  
Boissons liquoreuses sandwiches et fruits  
Furent pour la plupart acquis  
La gaieté fut de mise pour le retour  
Et en passant adresser aux douaniers un amical bonjour  
En écoutant notre toujours jeune président  
Qui avec tout son talent nous fit rire un moment  
Pour le prochain, les dates sont à retenir  
Et souhaite que plus de gens puissent venir.

LAFARGUE

## IL FAUT OEIL RELAX

### LES NOUVELLES DU MONDE...

## DES PARMÈTRES A HINX

Devant les difficultés de stationnement quotidiennes à Hinx, le Conseil Municipal lors de sa dernière réunion du 31 novembre a décidé à l'unanimité de la mise en place de parcmètres sur la D.32 et sur les parkings hinxois.

Reste à créer l'uniforme des 5 contractuels qui officieront pour relever les infractions.

« L'OEil de Hinx » toujours à la pointe de l'actualité lance donc un grand concours ouvert à tous les Hinxois pour la création de cet uniforme.

Envoyez vos croquis à : L'OEIL DE HINX - Uniforme - 40180 HINX.

Le vainqueur de ce concours gagnera un an de stationnement gratuit à Hinx.

A vos crayons !

### HORIZONTALEMENT :

1. A la base - 2. Peut faire la lumière - 3. Mères supérieures - Cours avant le 1 horizontal - 4. Vieille croûte - Humain - 5. Ainsi - Déchargés (phonétique) - Blanche fatigue - 6. Un peu de nudité - Infinitif - 7. Presqu'un trio - 8. Passer - Dans le vent - 9. Drolcement dégelée - Lie.

### VERTICALEMENT :

1. Aime à s'allonger - 2. Grain de folie - Pas vache - 3. Perdu s'il ne sert plus - 4. Ne manque pas de sucre - En plein désert - 5. Nés avec difficulté - Caverne - 6. Habitué à faire le singe - 7. Cravate anglaise - Aime la viande froide - 8. Sel d'acide - 9. Pas toute une vie - Personnel - Période - 10. Pas muet - Conjonction - 11. Pas faciles à démêler.

Solution : Horizontalement : 1. Élémentaire - 2. Luminaire - 3. Abbesses - Cf. 4. Slat - 5. El - 6. Direction - 7. Tic - 8. Slat - 9. Slat - 10. Slat - 11. Slat - 12. Slat - 13. Slat - 14. Slat - 15. Slat - 16. Slat - 17. Slat - 18. Slat - 19. Slat - 20. Slat - 21. Slat - 22. Slat - 23. Slat - 24. Slat - 25. Slat - 26. Slat - 27. Slat - 28. Slat - 29. Slat - 30. Slat - 31. Slat - 32. Slat - 33. Slat - 34. Slat - 35. Slat - 36. Slat - 37. Slat - 38. Slat - 39. Slat - 40. Slat - 41. Slat - 42. Slat - 43. Slat - 44. Slat - 45. Slat - 46. Slat - 47. Slat - 48. Slat - 49. Slat - 50. Slat - 51. Slat - 52. Slat - 53. Slat - 54. Slat - 55. Slat - 56. Slat - 57. Slat - 58. Slat - 59. Slat - 60. Slat - 61. Slat - 62. Slat - 63. Slat - 64. Slat - 65. Slat - 66. Slat - 67. Slat - 68. Slat - 69. Slat - 70. Slat - 71. Slat - 72. Slat - 73. Slat - 74. Slat - 75. Slat - 76. Slat - 77. Slat - 78. Slat - 79. Slat - 80. Slat - 81. Slat - 82. Slat - 83. Slat - 84. Slat - 85. Slat - 86. Slat - 87. Slat - 88. Slat - 89. Slat - 90. Slat - 91. Slat - 92. Slat - 93. Slat - 94. Slat - 95. Slat - 96. Slat - 97. Slat - 98. Slat - 99. Slat - 100. Slat - 101. Slat - 102. Slat - 103. Slat - 104. Slat - 105. Slat - 106. Slat - 107. Slat - 108. Slat - 109. Slat - 110. Slat - 111. Slat - 112. Slat - 113. Slat - 114. Slat - 115. Slat - 116. Slat - 117. Slat - 118. Slat - 119. Slat - 120. Slat - 121. Slat - 122. Slat - 123. Slat - 124. Slat - 125. Slat - 126. Slat - 127. Slat - 128. Slat - 129. Slat - 130. Slat - 131. Slat - 132. Slat - 133. Slat - 134. Slat - 135. Slat - 136. Slat - 137. Slat - 138. Slat - 139. Slat - 140. Slat - 141. Slat - 142. Slat - 143. Slat - 144. Slat - 145. Slat - 146. Slat - 147. Slat - 148. Slat - 149. Slat - 150. Slat - 151. Slat - 152. Slat - 153. Slat - 154. Slat - 155. Slat - 156. Slat - 157. Slat - 158. Slat - 159. Slat - 160. Slat - 161. Slat - 162. Slat - 163. Slat - 164. Slat - 165. Slat - 166. Slat - 167. Slat - 168. Slat - 169. Slat - 170. Slat - 171. Slat - 172. Slat - 173. Slat - 174. Slat - 175. Slat - 176. Slat - 177. Slat - 178. Slat - 179. Slat - 180. Slat - 181. Slat - 182. Slat - 183. Slat - 184. Slat - 185. Slat - 186. Slat - 187. Slat - 188. Slat - 189. Slat - 190. Slat - 191. Slat - 192. Slat - 193. Slat - 194. Slat - 195. Slat - 196. Slat - 197. Slat - 198. Slat - 199. Slat - 200. Slat - 201. Slat - 202. Slat - 203. Slat - 204. Slat - 205. Slat - 206. Slat - 207. Slat - 208. Slat - 209. Slat - 210. Slat - 211. Slat - 212. Slat - 213. Slat - 214. Slat - 215. Slat - 216. Slat - 217. Slat - 218. Slat - 219. Slat - 220. Slat - 221. Slat - 222. Slat - 223. Slat - 224. Slat - 225. Slat - 226. Slat - 227. Slat - 228. Slat - 229. Slat - 230. Slat - 231. Slat - 232. Slat - 233. Slat - 234. Slat - 235. Slat - 236. Slat - 237. Slat - 238. Slat - 239. Slat - 240. Slat - 241. Slat - 242. Slat - 243. Slat - 244. Slat - 245. Slat - 246. Slat - 247. Slat - 248. Slat - 249. Slat - 250. Slat - 251. Slat - 252. Slat - 253. Slat - 254. Slat - 255. Slat - 256. Slat - 257. Slat - 258. Slat - 259. Slat - 260. Slat - 261. Slat - 262. Slat - 263. Slat - 264. Slat - 265. Slat - 266. Slat - 267. Slat - 268. Slat - 269. Slat - 270. Slat - 271. Slat - 272. Slat - 273. Slat - 274. Slat - 275. Slat - 276. Slat - 277. Slat - 278. Slat - 279. Slat - 280. Slat - 281. Slat - 282. Slat - 283. Slat - 284. Slat - 285. Slat - 286. Slat - 287. Slat - 288. Slat - 289. Slat - 290. Slat - 291. Slat - 292. Slat - 293. Slat - 294. Slat - 295. Slat - 296. Slat - 297. Slat - 298. Slat - 299. Slat - 300. Slat - 301. Slat - 302. Slat - 303. Slat - 304. Slat - 305. Slat - 306. Slat - 307. Slat - 308. Slat - 309. Slat - 310. Slat - 311. Slat - 312. Slat - 313. Slat - 314. Slat - 315. Slat - 316. Slat - 317. Slat - 318. Slat - 319. Slat - 320. Slat - 321. Slat - 322. Slat - 323. Slat - 324. Slat - 325. Slat - 326. Slat - 327. Slat - 328. Slat - 329. Slat - 330. Slat - 331. Slat - 332. Slat - 333. Slat - 334. Slat - 335. Slat - 336. Slat - 337. Slat - 338. Slat - 339. Slat - 340. Slat - 341. Slat - 342. Slat - 343. Slat - 344. Slat - 345. Slat - 346. Slat - 347. Slat - 348. Slat - 349. Slat - 350. Slat - 351. Slat - 352. Slat - 353. Slat - 354. Slat - 355. Slat - 356. Slat - 357. Slat - 358. Slat - 359. Slat - 360. Slat - 361. Slat - 362. Slat - 363. Slat - 364. Slat - 365. Slat - 366. Slat - 367. Slat - 368. Slat - 369. Slat - 370. Slat - 371. Slat - 372. Slat - 373. Slat - 374. Slat - 375. Slat - 376. Slat - 377. Slat - 378. Slat - 379. Slat - 380. Slat - 381. Slat - 382. Slat - 383. Slat - 384. Slat - 385. Slat - 386. Slat - 387. Slat - 388. Slat - 389. Slat - 390. Slat - 391. Slat - 392. Slat - 393. Slat - 394. Slat - 395. Slat - 396. Slat - 397. Slat - 398. Slat - 399. Slat - 400. Slat - 401. Slat - 402. Slat - 403. Slat - 404. Slat - 405. Slat - 406. Slat - 407. Slat - 408. Slat - 409. Slat - 410. Slat - 411. Slat - 412. Slat - 413. Slat - 414. Slat - 415. Slat - 416. Slat - 417. Slat - 418. Slat - 419. Slat - 420. Slat - 421. Slat - 422. Slat - 423. Slat - 424. Slat - 425. Slat - 426. Slat - 427. Slat - 428. Slat - 429. Slat - 430. Slat - 431. Slat - 432. Slat - 433. Slat - 434. Slat - 435. Slat - 436. Slat - 437. Slat - 438. Slat - 439. Slat - 440. Slat - 441. Slat - 442. Slat - 443. Slat - 444. Slat - 445. Slat - 446. Slat - 447. Slat - 448. Slat - 449. Slat - 450. Slat - 451. Slat - 452. Slat - 453. Slat - 454. Slat - 455. Slat - 456. Slat - 457. Slat - 458. Slat - 459. Slat - 460. Slat - 461. Slat - 462. Slat - 463. Slat - 464. Slat - 465. Slat - 466. Slat - 467. Slat - 468. Slat - 469. Slat - 470. Slat - 471. Slat - 472. Slat - 473. Slat - 474. Slat - 475. Slat - 476. Slat - 477. Slat - 478. Slat - 479. Slat - 480. Slat - 481. Slat - 482. Slat - 483. Slat - 484. Slat - 485. Slat - 486. Slat - 487. Slat - 488. Slat - 489. Slat - 490. Slat - 491. Slat - 492. Slat - 493. Slat - 494. Slat - 495. Slat - 496. Slat - 497. Slat - 498. Slat - 499. Slat - 500. Slat - 501. Slat - 502. Slat - 503. Slat - 504. Slat - 505. Slat - 506. Slat - 507. Slat - 508. Slat - 509. Slat - 510. Slat - 511. Slat - 512. Slat - 513. Slat - 514. Slat - 515. Slat - 516. Slat - 517. Slat - 518. Slat - 519. Slat - 520. Slat - 521. Slat - 522. Slat - 523. Slat - 524. Slat - 525. Slat - 526. Slat - 527. Slat - 528. Slat - 529. Slat - 530. Slat - 531. Slat - 532. Slat - 533. Slat - 534. Slat - 535. Slat - 536. Slat - 537. Slat - 538. Slat - 539. Slat - 540. Slat - 541. Slat - 542. Slat - 543. Slat - 544. Slat - 545. Slat - 546. Slat - 547. Slat - 548. Slat - 549. Slat - 550. Slat - 551. Slat - 552. Slat - 553. Slat - 554. Slat - 555. Slat - 556. Slat - 557. Slat - 558. Slat - 559. Slat - 560. Slat - 561. Slat - 562. Slat - 563. Slat - 564. Slat - 565. Slat - 566. Slat - 567. Slat - 568. Slat - 569. Slat - 570. Slat - 571. Slat - 572. Slat - 573. Slat - 574. Slat - 575. Slat - 576. Slat - 577. Slat - 578. Slat - 579. Slat - 580. Slat - 581. Slat - 582. Slat - 583. Slat - 584. Slat - 585. Slat - 586. Slat - 587. Slat - 588. Slat - 589. Slat - 590. Slat - 591. Slat - 592. Slat - 593. Slat - 594. Slat - 595. Slat - 596. Slat - 597. Slat - 598. Slat - 599. Slat - 600. Slat - 601. Slat - 602. Slat - 603. Slat - 604. Slat - 605. Slat - 606. Slat - 607. Slat - 608. Slat - 609. Slat - 610. Slat - 611. Slat - 612. Slat - 613. Slat - 614. Slat - 615. Slat - 616. Slat - 617. Slat - 618. Slat - 619. Slat - 620. Slat - 621. Slat - 622. Slat - 623. Slat - 624. Slat - 625. Slat - 626. Slat - 627. Slat - 628. Slat - 629. Slat - 630. Slat - 631. Slat - 632. Slat - 633. Slat - 634. Slat - 635. Slat - 636. Slat - 637. Slat - 638. Slat - 639. Slat - 640. Slat - 641. Slat - 642. Slat - 643. Slat - 644. Slat - 645. Slat - 646. Slat - 647. Slat - 648. Slat - 649. Slat - 650. Slat - 651. Slat - 652. Slat - 653. Slat - 654. Slat - 655. Slat - 656. Slat - 657. Slat - 658. Slat - 659. Slat - 660. Slat - 661. Slat - 662. Slat - 663. Slat - 664. Slat - 665. Slat - 666. Slat - 667. Slat - 668. Slat - 669. Slat - 670. Slat - 671. Slat - 672. Slat - 673. Slat - 674. Slat - 675. Slat - 676. Slat - 677. Slat - 678. Slat - 679. Slat - 680. Slat - 681. Slat - 682. Slat - 683. Slat - 684. Slat - 685. Slat - 686. Slat - 687. Slat - 688. Slat - 689. Slat - 690. Slat - 691. Slat - 692. Slat - 693. Slat - 694. Slat - 695. Slat - 696. Slat - 697. Slat - 698. Slat - 699. Slat - 700. Slat - 701. Slat - 702. Slat - 703. Slat - 704. Slat - 705. Slat - 706. Slat - 707. Slat - 708. Slat - 709. Slat - 710. Slat - 711. Slat - 712. Slat - 713. Slat - 714. Slat - 715. Slat - 716. Slat - 717. Slat - 718. Slat - 719. Slat - 720. Slat - 721. Slat - 722. Slat - 723. Slat - 724. Slat - 725. Slat - 726. Slat - 727. Slat - 728. Slat - 729. Slat - 730. Slat - 731. Slat - 732. Slat - 733. Slat - 734. Slat - 735. Slat - 736. Slat - 737. Slat - 738. Slat - 739. Slat - 740. Slat - 741. Slat - 742. Slat - 743. Slat - 744. Slat - 745. Slat - 746. Slat - 747. Slat - 748. Slat - 749. Slat - 750. Slat - 751. Slat - 752. Slat - 753. Slat - 754. Slat - 755. Slat - 756. Slat - 757. Slat - 758. Slat - 759. Slat - 760. Slat - 761. Slat - 762. Slat - 763. Slat - 764. Slat - 765. Slat - 766. Slat - 767. Slat - 768. Slat - 769. Slat - 770. Slat - 771. Slat - 772. Slat - 773. Slat - 774. Slat - 775. Slat - 776. Slat - 777. Slat - 778. Slat - 779. Slat - 780. Slat - 781. Slat - 782. Slat - 783. Slat - 784. Slat - 785. Slat - 786. Slat - 787. Slat - 788. Slat - 789. Slat - 790. Slat - 791. Slat - 792. Slat - 793. Slat - 794. Slat - 795. Slat - 796. Slat - 797. Slat - 798. Slat - 799. Slat - 800. Slat - 801. Slat - 802. Slat - 803. Slat - 804. Slat - 805. Slat - 806. Slat - 807. Slat - 808. Slat - 809. Slat - 810. Slat - 811. Slat - 812. Slat - 813. Slat - 814. Slat - 815. Slat - 816. Slat - 817. Slat - 818. Slat - 819. Slat - 820. Slat - 821. Slat - 822. Slat - 823. Slat - 824. Slat - 825. Slat - 826. Slat - 827. Slat - 828. Slat - 829. Slat - 830. Slat - 831. Slat - 832. Slat - 833. Slat - 834. Slat - 835. Slat - 836. Slat - 837. Slat - 838. Slat - 839. Slat - 840. Slat - 841. Slat - 842. Slat - 843. Slat - 844. Slat - 845. Slat - 846. Slat - 847. Slat - 848. Slat - 849. Slat - 850. Slat - 851. Slat - 852. Slat - 853. Slat - 854. Slat - 855. Slat - 856. Slat - 857. Slat - 858. Slat - 859. Slat - 860. Slat - 861. Slat - 862. Slat - 863. Slat - 864. Slat - 865. Slat - 866. Slat - 867. Slat - 868. Slat - 869. Slat - 870. Slat - 871. Slat - 872. Slat - 873. Slat - 874. Slat - 875. Slat - 876. Slat - 877. Slat - 878. Slat - 879. Slat - 880. Slat - 881. Slat - 882. Slat - 883. Slat - 884. Slat - 885. Slat - 886. Slat - 887. Slat - 888. Slat - 889. Slat - 890. Slat - 891. Slat - 892. Slat - 893. Slat - 894. Slat - 895. Slat - 896. Slat - 897. Slat - 898. Slat - 899. Slat - 900. Slat - 901. Slat - 902. Slat - 903. Slat - 904. Slat - 905. Slat - 906. Slat - 907. Slat - 908. Slat - 909. Slat - 910. Slat - 911. Slat - 912. Slat - 913. Slat - 914. Slat - 915. Slat - 916. Slat - 917. Slat - 918. Slat - 919. Slat - 920. Slat - 921. Slat - 922. Slat - 923. Slat - 924. Slat - 925. Slat - 926. Slat - 927. Slat - 928. Slat - 929. Slat - 930. Slat - 931. Slat - 932. Slat - 933. Slat - 934. Slat - 935. Slat - 936. Slat - 937. Slat - 938. Slat - 939. Slat - 940. Slat - 941. Slat - 942. Slat - 943. Slat - 944. Slat - 945. Slat - 946. Slat - 947. Slat - 948. Slat - 949. Slat - 950. Slat - 951. Slat - 952. Slat - 953. Slat - 954. Slat - 955. Slat - 956. Slat - 957. Slat - 958. Slat - 959. Slat - 960. Slat - 961. Slat - 962. Slat - 963. Slat - 964. Slat - 965. Slat - 966. Slat - 967. Slat - 968. Slat - 969. Slat - 970. Slat - 971. Slat - 972. Slat - 973. Slat - 974. Slat - 975. Slat - 976. Slat - 977. Slat - 978. Slat - 979. Slat - 980. Slat - 981. Slat - 982. Slat - 983. Slat - 984. Slat - 985. Slat - 986. Slat - 987. Slat - 988. Slat - 989. Slat - 990. Slat - 991. Slat - 992. Slat - 993. Slat - 994. Slat - 995. Slat - 996. Slat - 997. Slat - 998. Slat - 999. Slat - 1000. Slat - 1001. Slat - 1002. Slat - 1003. Slat - 1004. Slat - 1005. Slat - 1006. Slat - 1007. Slat - 1008. Slat - 1009. Slat - 1010. Slat - 1011. Slat - 1012. Slat - 1013. Slat - 1014. Slat - 1015. Slat - 1016. Slat - 1017. Slat - 1018. Slat - 1019. Slat - 1020. Slat - 1021. Slat - 1022. Slat - 1023. Slat - 1024. Slat - 1025. Slat - 1026. Slat - 1027. Slat - 1028. Slat - 1029. Slat - 1030. Slat - 1031. Slat - 1032. Slat - 1033. Slat - 1034. Slat - 1035. Slat - 1036. Slat - 1037. Slat - 1038. Slat - 1039. Slat - 1040. Slat - 1041. Slat - 1042. Slat - 1043. Slat - 1044. Slat - 1045. Slat - 1046. Slat - 1047. Slat - 1048. Slat - 1049. Slat - 1050. Slat - 1051. Slat - 1052. Slat - 1053. Slat - 1054. Slat - 1055. Slat - 1056. Slat - 1057. Slat - 1058. Slat - 1059. Slat - 1060. Slat - 1061. Slat - 1062. Slat - 1063. Slat - 1064. Slat - 1065. Slat - 1066. Slat - 1067. Slat - 1068. Slat - 1069. Slat - 1070. Slat - 1071. Slat - 1072. Slat - 1073. Slat - 1074. Slat - 1075. Slat - 1076. Slat - 1077. Slat - 1078. Slat - 1079. Slat - 1080. Slat - 1081. Slat - 1082. Slat - 1083. Slat - 1084. Slat - 1085. Slat - 1086. Slat - 1087. Slat - 1088. Slat - 1089. Slat - 1090. Slat - 1091. Slat - 1092. Slat - 1093. Slat - 1094. Slat - 1095. Slat - 1096. Slat - 1097. Slat - 1098. Slat - 1099. Slat - 1100. Slat - 1101. Slat - 1102. Slat - 1103. Slat - 1104. Slat - 1105. Slat - 1106. Slat - 1107. Slat - 1108. Slat - 1109. Slat - 1110. Slat - 1111. Slat - 1112. Slat - 1113. Slat - 1114. Slat - 1115. Slat - 1116. Slat - 1117. Slat - 1118. Slat - 1119. Slat - 1120. Slat - 1121. Slat - 1122. Slat - 1123. Slat - 1124. Slat - 1125. Slat - 1126. Slat - 1127. Slat - 1128. Slat - 1129. Slat - 1130. Slat - 1131. Slat - 1132. Slat - 1133. Slat - 1134. Slat - 1135. Slat - 1136. Slat - 1137. Slat - 1138. Slat - 1139. Slat - 1140. Slat - 1141. Slat - 1142. Slat - 1143. Slat - 1144. Slat - 1145. Slat - 1146. Slat - 1147. Slat - 1148. Slat - 1149. Slat - 1150. Slat - 1151. Slat - 1152. Slat - 1153. Slat - 1154. Slat - 1155. Slat - 1156. Slat - 1157. Slat - 1158. Slat - 1159. Slat - 1160. Slat - 1161. Slat - 1162. Slat - 1163. Slat - 1164. Slat - 1165. Slat - 1166. Slat - 1167. Slat - 1168. Slat - 1169. Slat - 1170. Slat - 1171. Slat - 1172. Slat - 1173. Slat - 1174. Slat - 1175. Slat - 1176. Slat - 1177. Slat - 1178. Slat - 1179. Slat - 1180. Slat - 1181. Slat - 1182. Slat - 1183. Slat - 1184. Slat - 1185. Slat - 1186. Slat - 1187. Slat - 1188. Slat - 1189. Slat - 1190. Slat - 1191. Slat - 1192. Slat - 1193. Slat - 1194. Slat - 1195. Slat - 1196. Slat - 1197. Slat - 1198. Slat - 1199. Slat - 1200. Slat - 1201. Slat - 1202. Slat - 1203. Slat - 1204. Slat - 1205. Slat - 1206. Slat - 1207. Slat - 1208. Slat - 1209. Slat - 1210. Slat - 1211. Slat - 1212. Slat - 1213. Slat - 1214. Slat - 1215. Slat - 1216. Slat - 1217. Slat - 1218. Slat - 1219. Slat - 1220. Slat - 1221. Slat - 1222. Slat - 1223. Slat - 1224. Slat - 1225. Slat - 1226. Slat - 1227. Slat - 1228. Slat - 1229. Slat - 1230. Slat - 1231. Slat - 1232. Slat - 1233. Slat - 1234. Slat - 1235. Slat - 1236. Slat - 1237. Slat - 1238. Slat - 1239. Slat - 1240. Slat - 1241. Slat - 1242. Slat - 1243. Slat - 1244. Slat - 1245